

SNLA-FO

Syndicat National Libre des Artistes
Force Ouvrière

« Avec le théâtre je connaîtrai la conscience du Prince. »

Hamlet, W. Shakespeare



Unis, nous pouvons gagner !

Nous, ARTISTES salariés

Notre syndicat depuis 14 mois ne cesse d'exiger la réouverture des théâtres, des cinémas.

Tout le monde maintenant en convient : il n'y a aucune raison « sanitaire » à leur fermeture.

Le SNLA FO a participé et participe à toutes les manifestations contre l'Etat d'urgence, contre la loi « sécurité globale » et les lois liberticides. La fermeture des théâtres et salles de spectacle, est aussi une de ces mesures et la négation de notre raison d'être, parce que notre travail consiste à partager avec le public une expression.

Sans le public, elle n'existe pas.

Ce partage est celui d'une œuvre, d'une pensée, de la langue, de la musique, d'un regard sur le monde, sur l'humain, d'un voyage. Ce partage est une rencontre autour de l'objet artistique.



Face à l'acharnement du gouvernement contre nos métiers, contre la population empêchée d'aller au théâtre, au cinéma, dans les Musées et Monuments, il nous faut amplifier notre mobilisation.

Unis, nous pouvons gagner.

OUI au débat, Non à la division

Depuis un mois des occupations ont lieu dans de nombreux théâtres.

Contrairement à l'occupation nombreuse en 1992 du théâtre de l'Odéon, à laquelle nous avions pris une large part, aujourd'hui le nombre des occupants est limité et la profession ne peut pas s'y réunir.

En 92 nous y tenions, dans l'unité, CGT, FO, non syndiqués parfois deux AG par jour. Ces AG étaient souveraines c'est-à-dire qu'elles décidaient des revendications et des actions à mettre en œuvre pour leur satisfaction. Aujourd'hui la profession est conviée à des agoras qui sont des forums de débats mais pas des lieux de décisions, des AG qui décident ce dont la profession a besoin pour forger son unité autour de ses revendications.

Alors que les occupations se développent, que penser de messages comme :

« À mes amis qui réduisent l'occupation des 90 lieux de spectacle à une demande de réouverture, je dis : vous êtes hors-sujet. À mes amis qui

n'ont pas lu les banderoles « Retrait de la réforme d'assurance chômage » présentes partout, je dis : informez-vous et arrêtez de vomir sur cette magnifique mobilisation pour de mauvaises raisons. À mes amis du monde de la culture qui n'ont pas compris que les lieux étaient occupés aussi par des intermittents hors spectacle, des chômeurs, des auteurs, des étudiants, je dis : allez occuper avec eux et vous comprendrez peut-être mieux les enjeux de cette lutte.

.../...

Unis, nous pouvons gagner !

À mes amis qui pensent qu'il vaut mieux occuper ailleurs, je dis : les chômeurs n'ont pas de lieux, les théâtres appartiennent à tous, les débats passionnants lors des agoras organisées partout doivent s'amplifier. »

Quelle division, entre les uns et les autres ! Entre les revendications ! Et quelle confusion ! Pourquoi occuper les théâtres ? Et pas les ministères ? Pourquoi ne pas occuper les usines ? Parce que les ouvriers ne voudraient pas que d'autres occupent leur outil de travail ! Les occupations des théâtres doivent être faites par les professionnels du spectacle et toute personne qui les soutient et seules des AG souveraines peuvent et doivent décider des actions à envisager pour la satisfaction des revendications :

Les théâtres sont l'outil de travail des professionnels du spectacle



Blocage du théâtre de Troyes

Nous voulons travailler oui et se saisir de nos théâtres pour amplifier la mobilisation de la profession.

Si nous gagnons sur la réouverture des théâtres et l'année blanche alors oui, ce sera un appui pour tous les salariés indignés contre la réforme de l'assurance chômage, les suppressions d'emploi, le télétravail...

Nous voulons ET la réouverture ET les droits sociaux et travailleurs du spectacle, il est de notre droit de défendre nos emplois, nos droits, notre outil de travail comme tous les autres salariés.

Mais comment gagner sur ces revendications ? En étant unis sur nos revendications, en amplifiant la mobilisation, contre le gouvernement qui est responsable :

- réouverture immédiate et totale des théâtres et de toutes les salles de spectacle,
- renouvellement immédiat de l'année blanche pour tous sans exception, retrait de la réforme d'assurance chômage
- abaissement à 253h sur les 27 derniers mois pour les primo entrants du seuil d'accès aux annexes 8 & 10,
- plan de relance de la culture, recrutement massif des jeunes dans toutes les institutions théâtrales et chorégraphiques,

Mais pour gagner répétons-le, il faut des assemblées générales souveraines de professionnels du spectacle de l'audiovisuel, du cinéma dans le respect des opinions de chacun.

Unis nous pouvons gagner !

Le Conseil national, 16 avril 2021.

ADHEREZ su SYNDICAT NATIONAL LIBRE des ARTISTES FORCE OUVRIÈRE

Pourquoi depuis 14 mois, le SNLA-FO revendique t'il la réouverture immédiate et totale des théâtres et de toutes les salles de spectacle, la pleine reprise des spectacles, en plein air et dans les salles ?



Flashmob « Danser encore », en mars 2021 à Gare de l'Est, organisé par un collectif d'artiste

Ce partage est celui d'une œuvre, d'une pensée, de la langue, de la musique, d'un regard sur le monde, sur l'humain, d'un voyage. Ce partage est une rencontre autour de l'objet artistique.

La pleine reprise du travail des artistes et de leurs collègues techniciens du spectacle, c'est à dire jusqu'au partage de l'objet artistique avec le public, est le seul moyen de garantir nos emplois, qu'il soit permanent ou intermittent. C'est le seul moyen de garantir la pérennité de nos caisses sociales dont celle de l'assurance chômage. Malgré un chômage de masse, nos caisses sociales sont toujours debout. C'est leur financement, assis sur le salaire qui en garantit la pérennité. Qui peut croire que le gouvernement garantirait l'avenir de l'AFDAS, des Congés spectacle, du CMB quand il s'acharne à détruire nos retraites, l'assurance chômage et même la sécurité sociale. A l'inverse, c'est la reprise totale du travail qui seul peut les sauver de la faillite.

Ce qui se joue actuellement, c'est l'avenir des milliers de compagnies, de théâtres, de productions cinématographiques indépendants. Lors de sa dernière allocution, le Président de la République a annoncé que « certains lieux culturels » rouvriraient à partir de mi-mai. Outre qu'il n'en serait pas à sa

Depuis maintenant 14 mois, les théâtres, cinémas, Musées, Monuments nationaux sont fermés par décision du gouvernement. Les dernières annonces gouvernementales n'envisagent la réouverture à mi mai que de « certains lieux culturels ».

Pourquoi depuis 14 mois, le SNLA-FO revendique t'il la réouverture immédiate et totale des théâtres et de toutes les salles de spectacle, la pleine reprise des spectacles, en plein air et dans les salles ?

Parce que notre travail consiste à partager avec le public une expression. Sans le public, elle n'existe pas.

première promesse non tenue, « certains lieux » rouvriraient ? Qu'adviendraient-ils des autres ?

Revendiquer la réouverture immédiate c'est revendiquer la réouverture de tout ce qui existait jusqu'en février 2020, date des premières interdictions. C'est défendre toutes les Compagnies, théâtres et productions cinématographiques indépendantes, et non pas celles que l'Etat choisira.

Revendiquer la réouverture immédiate de tous les théâtres et lieux culturels, c'est se donner les moyens pour arracher de meilleures conditions de travail, de rémunération, de plus grands moyens de production et de diffusion. A-t-on jamais vu des salariés obtenir des améliorations de leurs conditions de travail durant un lock out de leur entreprise ? Nos théâtres et salles de spectacle sont lockoutés par le gouvernement. Obtenir leur réouverture, c'est aussi faire reculer le gouvernement et être en situation d'obtenir de plus grands moyens de production et de diffusion.

Pourquoi depuis 14 mois, le SNLA-FO revendique t' il le renouvellement de l'année blanche pour tous sans exception, parce ce que :

Messieurs Macron et Castex, Mesdames Bachelot et Borne VOUS NOUS EMPÈCHEZ DE TRAVAILLER.
NOUS SOMMES DANS NOTRE IMMENSE MAJORITÉ DANS LA MÊME SITUATION QU' IL Y A UN AN.

Pire, les possibilités d' envisager un avenir de travail et de création sont réduites à peau de chagrin, les projets pour la plupart sont devenus irréalisables. Au prétexte que certains répètent, élaborent des spectacles vous faites la sourde oreille à la détresse des professionnels. Avec quel argent, quelles aides cela se fait-il ? Quelques-uns tournent, doublent, répètent (indéfiniment ?) dans le meilleur des cas (rares) en étant rémunérés mais toute la création indépendante, tout le tissu des compagnies agonise.

Messieurs Macron et Castex, Mesdames Bachelot et Borne VOUS NOUS EMPÈCHEZ DE TRAVAILLER.

NOUS SOMMES DANS NOTRE IMMENSE MAJORITÉ DANS LA MÊME SITUATION QU'IL Y A UN AN.

Pire, les possibilités d'envisager un avenir de travail et de création sont réduites à peau de chagrin, les projets pour la plupart sont devenus irréalisables. Au prétexte que certains répètent, élaborent des spectacles le vous faites la sourde oreille à la détresse des professionnels. Avec quel argent, quelles aides cela se fait-il ? Quelques-uns tournent, doublent,

répètent (indéfiniment ?) dans le meilleur des cas (rares) en étant rémunérés mais toute la création indépendante, tout le tissu des compagnies agonise.

L' année blanche est une mesure qui prolonge le droit au chômage (dans le cadre réglementaire des annexes 8 et 10 de l' AC) des salariés intermittents du spectacle qui se retrouvent, par votre décision de fermer les salles de spectacle, sans travail donc sans salaires. Dans l'impossibilité de réaliser leurs heures de travail permettant de justifier de ces droits.

Nous combattons depuis le début votre loi sur l' Assurance Chômage. Le fait même que celle-ci soit désormais régie par une loi et non par la négociation collective signifie son étatisation ; Avec cette mainmise



de l'état c'est le dogme selon lequel la protection sociale est en danger et que la seule solution serait de faire des économies en baissant les prestations et les allocations, en durcissant les conditions d'accès aux droits. Et ce à l'heure où des millions de salariés, comme les artistes et techniciens du spectacle, intermittents ou pas, vont se retrouver sans travail et sans ressources du fait de votre politique.

Prolonger d'un an pour tous, quoi qu'il en coûte, l'année blanche pour tous les salariés du spectacle, retirer votre loi sur l'assurance chômage c'est pour nous tous sans exception l'espoir de l'ouverture et du maintien de nos droits fondamentaux et le premier d'entre eux : VIVRE ET VIVRE LIBRE.

Et l' abaissement à 253h sur les 27 derniers mois pour les primo entrants du seuil d' accès aux annexes 8 & 10, parce ce que c' est :

- permettre aux jeunes d' entrer dans le métier bénéficiant des mêmes Droits sociaux que les collègues déjà en activité
- pérenniser le système d' assurance chômage avec l' arrivée des nouvelles générations

DERNIERE MINUTE:

Le rapport d'A. Gauron vient d'être rendu public. Il n'exclut pas la prorogation de l'année blanche et un seuil aménagé pour les primo entrants. Nous avions demandé que tous les salariés intermittents qui n'auront pas leurs heures au 31 août en bénéficient et un seuil à 253h sur 27 mois pour les collègues primo entrants. C'est ce pour quoi la profession se mobilise, manifeste, occupe.

UNIS pour cette prorogation, nous pouvons gagner !

un recrutement massif des jeunes dans toutes les institutions théâtrales et chorégraphiques, parce que c'est :

- offrir à la jeune génération un avenir et un emploi auquel elle a droit

Nous parlons du recrutement massif de l'ensemble de la jeune génération, par la mise en place rapide d'un système d'auditions ouvertes dans toutes les structures institutionnelles. Il est urgent que tous puissent avoir la chance de proposer leur savoir-faire de manière égalitaire et sans à priori. Rappelons que le volume d'emploi direct dans les CDN est loin d'être atteint partout, les productions et coproductions de plus en plus limitées Il est déjà très difficile pour quelqu'un qui débute dans le métier de pouvoir accéder à de l'emploi payé. Il n'a souvent pas ou très peu de réseau extérieur à son propre cercle rencontré le plus souvent en formation. La difficulté s'accroît d'autant plus aujourd'hui, quand depuis plus d'un an, les recrutements au sein d'équipes professionnelles se font rares, voire inexistant. Il en va de la responsabilité des services publics de la création artistique de compenser ce vide d'urgence.

Ce ne serait que juste retour des choses après des semaines de mobilisation de beaucoup d'étudiants et jeunes collègues pour sauver les théâtres et la

création. Que tous les collègues qui se sont mobilisés, qui ont occupé, soient immédiatement embauchés, accueillis en résidence, payés par les institutions.

Il en va du droit-même de pouvoir vivre de son métier.

- garantir une pérennité de la création artistique et son renouvellement

Recruter massivement, c'est garantir la pérennité de la création artistique et son renouvellement. C'est permettre au système de formation professionnelle initial mais aussi continu de jouer son rôle dans l'enrichissement des techniques et des outils. Sans cela, nous risquons un réel appauvrissement général des idées, des formes et du regard des artistes portés sur le monde. Nous nous nourrissons les uns des autres, les différentes générations les unes des autres. Un renouvellement artistique ne peut s'effectuer sans les jeunes artistes qui, de tous temps, sont souvent venus bousculer les idées reçues, les façons de faire, questionner le pourquoi, le quoi et le comment, infuser une énergie nouvelle. Une société saine ne peut pas s'en priver.

- pérenniser le statut de salarié des artistes en France et tous les droits attachés

Ce recrutement massif doit se faire à minima selon les grilles salariales établies par les conventions collectives. Il assure directement la pérennité du statut de salarié des artistes en France, ainsi que tous les droits qui lui sont attachés. Ceux-ci garantissent à l'artiste salarié de pouvoir vivre de son travail.



Donc de l'exercer à plein temps ; de pouvoir développer une certaine qualité due au temps et à l'investissement quotidien qu'il y met. Assez de ne pouvoir travailler que lorsqu'on en a le temps et les moyens matériels et financiers, pour tenter de construire tant bien que mal son métier en suivant un chemin de fait plus long et chaotique ! Cette réalité déjà bien connue de la jeunesse ne peut que s'empirer suite à l'interdiction de travailler en public depuis plus d'1 an maintenant. Nous ne l'acceptons pas. Les jeunes collègues ne l'acceptent pas. Ils ont raison. Qui dit salaire, dit indépendance. Une allocation chômage n'est pas un salaire et elle ne

remplit pas les caisses sociales, elle est un droit uniquement relié au salaire. Elle relève de la solidarité, parce que l'artiste est un travailleur comme les autres qui gagne sa vie, et non l'inverse. Un artiste indépendant est un artiste libre. La liberté de création en dépend.

1 - Le lock out, historiquement, c'est le patron qui ferme l'entreprise en réponse à une grève quand les ouvriers d'une usine veulent défendre leur outil de travail. Le patron les en empêche par moyens de police.



OUVERTURE IMMÉDIATE DE TOUS LES LIEUX CULTURELS !

POUR UN PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

POUR LE MAINTIEN INTÉGRAL DE NOS DROITS

Théâtres, musées, monuments, cinémas, opéras, salles de concert... sont autant de lieux où l'accueil du public est assuré par des professionnels, avec les précautions qui s'imposent, et dans l'intérêt de tous.

Aucun n'a été source de cluster et pourtant la réouverture des lieux de Culture est sans cesse différée depuis des mois.

Rien ne justifie la fermeture des lieux culturels, rien ne s'oppose à la réouverture immédiate et sans condition des lieux culturels, sinon la volonté de fermer ad vitam aeternam des pans entiers de la Culture et de supprimer les emplois afférents

Près de 700 000 personnes travaillent dans les secteurs culturels et de la création, et plus de 850 000 emplois « culturels » dans l'ensemble des entreprises.

1 550 000 emplois sont en jeu ! Tous les personnels de la Culture et de la création sont actuellement sacrifiés.

Aux pertes de rémunération et d'emplois s'ajoute la perte de sens de ne plus pouvoir exercer ses missions envers les publics.

NON la Culture n'est pas dangereuse, c'est l'absence de la Culture qui est dangereuse pour la société, la démocratie et la liberté.

Partout la contestation monte, en témoigne le nombre croissant d'occupations des lieux culturels, à Troyes, Aubervilliers, Lille, Paris, Ivry, Strasbourg, Besançon, Châteauroux, Nantes, Niort, Saint Etienne, Pau et Toulouse...

Le SNAC-FO et le SNLA-FO soutiennent toutes les mobilisations menées afin d'obtenir la réouverture immédiate de tous les lieux de spectacle.

Le SNAC-FO et le SNLA-FO unissent leurs forces pour

exiger :

L'ouverture immédiate de tous les lieux culturels : Théâtres, musées, monuments, cinémas, opéras, salles de concert...

La prorogation de l'année blanche pour les salariés intermittents, avec un seuil d'accès à 253h pour les « primo entrants » ;

Le retrait de la réforme de l'assurance chômage qui menace aussi en grande partie les salariés de la Culture ;

Le maintien de tous les emplois et la compensation des pertes de salaires liées à la fermeture des lieux culturels ;

Un plan d'aide à l'accès à l'emploi des jeunes diplômés de la Culture entrant dans leurs professions respectives ;

Un plan d'emplois pérennes massif dans les établissements culturels publics.

Plutôt que de garantir et de renforcer les droits individuels et collectifs, les dirigeants saisissent la pandémie comme une immense opportunité de les confisquer.

Comme à la Culture, les suppressions de postes dans les services publics de soin, de lits dans les hôpitaux, de droits à indemnités, attestent de ces remises en cause sociales sans précédent.

L'ACCÈS À LA CULTURE EST VITAL

La réouverture des lieux culturels est indispensable !

Pour que vive la Culture, et nos libertés fondamentales !

PARTOUT EXIGEONS LA RÉOUVERTURE

DE TOUS LES LIEUX CULTURELS

et la prorogation de l'année blanche pour tous les salariés intermittents !

ADHEREZ au SYNDICAT NATIONAL LIBRE des ARTISTES FORCE ORUVIERE

Unis, nous pouvons gagner !



UN 1^{er} MAI DANS L'UNITÉ, POUR LES DROITS SOCIAUX ET LES LIBERTÉS, CONTRE L'ETAT D'URGENCE, POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le 1^{er} mai 2021, journée de lutte et de solidarité internationale, sera un rendez-vous important pour réaffirmer que les revendications et l'action syndicale ne sont pas confinées face à un gouvernement qui accélère sa politique de casse des droits sociaux.

Les Unions Régionales d'Ile-de-France (URIF) CGT, FO, FSU et Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL condamnent la prolongation sans fin de l'état d'urgence, qui vise notamment à restreindre les libertés, en particulier celle de manifester, que nous faisons valoir à l'occasion de ce 1^{er} mai.

A ce titre, les URIF exigent l'abrogation de la loi « sécurité globale », passée en force ces derniers jours, et l'abandon du projet de loi « séparatisme » et des décrets « sécurité intérieure », qui confirment que ce gouvernement profite de la pandémie pour s'engager dans une fuite en avant liberticide.

De même qu'elles exigent, avec les salarié.es, notamment de la culture, en lutte le retrait de la réforme de l'assurance chômage, projet qui ne vise qu'à amputer encore davantage les droits des demandeurs.euses d'emploi.

Depuis plus d'une année, la politique libérale des gouvernements qui tire profit de la pandémie bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents.

Face à la persistance de la circulation des virus, les URIF condamnent la politique irresponsable du gouvernement en matière de santé publique, qui accélère la suppression des moyens matériels et humains particulièrement dans les services de réanimation mais aussi dans les établissements hospitaliers, médicaux sociaux.

Les URIF dénoncent les suppressions de postes dans la Fonction publique alors que les Services publics ont démontré leur rôle indispensable pendant cette crise sanitaire.

Les URIF condamnent, depuis des mois, les suppressions de moyens notamment dans les hôpitaux de l'AP-HP impactés par de multiples fermetures de lits, de suppressions de postes tous grades confondus : les URIF exigent notamment l'ouverture immédiate des 100 lits disponibles, prêts à l'emploi, à l'hôpital Hôtel-Dieu (Paris), ainsi que des 40 lits disponibles à l'hôpital Jean Verdier (93).

La casse des services publics, de l'industrie, de la sécurité sociale et des politiques sociales, du droit du travail... se sont accélérées. Au même moment, le gouvernement annonce vouloir recruter 10 000 policiers à des fins électoralistes.

Les politiques mises en place pour soi-disant faire face à cette crise sanitaire n'ont fait qu'aggraver les inégalités sociales et augmenter scandaleusement les dividendes.

Partout les politiques d'austérité sont imposées aux salarié.es, aux populations et cela généralise la précarité, le chômage, la pauvreté, la remise en cause des services publics. En même temps, les

inégalités grandissent, les profits des multinationales s'envolent, la spéculation financière se généralise au détriment de l'emploi et des salarié.es...

Il faut défendre et promouvoir l'emploi, en particulier des jeunes qui souffrent et peinent à survivre avec des aides dérisoires, alors que le nombre de chômeurs.euses ne cesse d'augmenter, que les restructurations, les licenciements et les fermetures d'entreprises sont le quotidien de nombreux salariés. De plus en plus, émerge le sentiment d'une génération sacrifiée.

Il faut lutter contre la précarité qui touche un nombre croissant de salarié.es, en particulier jeunes et femmes, et provoque des situations de pauvreté intolérables.

Ce 1^{er} mai, nous réaffirmons notre engagement déterminé pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix dans le monde.

Discussion entre un étudiant en master d'histoire et une étudiante en art dramatique qui participe à l'occupation d'un théâtre d'Ile-de-France

Compte rendu d'une discussion entre un étudiant en master d'histoire et une étudiante en Art Dramatique qui occupe actuellement un CDN en Ile de France

« J'arrive dimanche après-midi afin d'apporter mon soutien aux artistes en lutte. Un mois que le théâtre à côté de chez moi est bloqué sans que je ne sois au courant.

Une fois sur place je rencontre une étudiante du conservatoire en Art dramatique. On commence à discuter. Elle m'explique que ça fait un mois que le théâtre est occupé. La direction accepte qu'ils bloquent dans la limite de 20 occupants le jour et 15 la nuit, toujours dans le respect des gestes barrières. Au départ la revendication c'était « pour la réouverture immédiate des lieux de spectacle », mais qu'avec le temps la revendication a été mise en dernière, au profit de celles de réforme de statut de l'intermittence, la prolongation de l'année blanche, la reconnaissance du statut d'étudiant en art afin qu'ils puissent toucher la bourse... Mettre en avant seulement la réouverture revient à oublier les conditions de travail et d'étude insupportables imparties aux salariés et étudiants du monde de la culture.

Je lui ai répondu bien comprendre le problème, et on a échangé sur la fac. Pour moi le mouvement d'occupation montre la voie à tous les secteurs, en particulier le mien : l'enseignement supérieur. En discutant je lui ai dit que nous aussi on avait à

l'université, les problèmes ne datent pas du Covid, et que personne ne supporterait reprendre les cours dans les conditions d'avant. À l'Université cela fait des années qu'il n'y a pas assez d'enseignants-chercheurs, de personnels administratif, que les bâtiments sont insalubres avec des amphithéâtres trop petits pour nous accueillir. La précarité étudiante aussi est là, avec à peine 25% des étudiants qui disposent d'une bourse d'étude. Bien sûr le gouvernement doit prendre des mesures. Et là avec le Covid il nous interdit d'aller en cours afin de continuer sa politique d'économie sur le dos des étudiants, de casse de nos formations et diplômes.

Je lui ai dit me demander si on ouvrirait demain l'université cela n'aurait pas un effet d'entraînement de la masse des étudiants, des enseignants et qu'au contraire de camoufler nos revendications pour de meilleures conditions d'étude, la réouverture serait synonyme de recul du président, de sa ministre. La réouverture en signal mobiliserait encore plus pour les moyens.

Elle était d'accord avec moi. »

Cette réflexion propre à l'Université est-elle transposable au monde du spectacle et la Culture ? C'est la question qu'ouvre ce « Nous, Artistes Salariés », journal du SNLA-FO.



DEMANDE D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél. :

Portable :

Catégorie Artiste : Chorégraphique, Dramatique, Variétés, Lyrique, Metteur en scène, chorégraphe, réalisateur radiophonique...

Montant de la cotisation : Carte 14 euros puis 5€50 par mois minimum.

A renvoyer au :

SNLA-FO
Bureaux parisiens, Bourse du Travail, Bureau
408
67 rue de Turbigo, 75 003 Paris.

*entourer catégories vous correspondant